

Info presse

28 mars 2018

1

FERMETURE TEMPORAIREAérodrome de Moué, à l'Ile des Pins



Suite à une dégradation du niveau de sécurité pompier sur l'aérodrome de l'Ile des Pins, les décollages et atterrissages d'avions sont temporairement suspendus à Moué. En effet, une panne sur le véhicule d'intervention des pompiers de l'aérodrome ne permet pas la sécurité nécessaire au maintien de l'activité. Deux vols ont été annulés ce mercredi 28 mars en fin de journée.

Selon les conditions météorologiques, un mécanicien spécialisé en maintenance corrective devrait se rendre à l'Île des Pins demain matin, jeudi 29 mars. Tout sur place est mis en œuvre pour préparer au mieux l'intervention et assurer la réparation du véhicule dans les meilleures conditions et meilleurs délais.

Si la province Sud a la charge de l'aérodrome provincial de Moué à l'Ile des Pins, il est recommandé aux usagers de s'informer auprès d'Air Calédonie pour toute question concernant les vols vers, ou en provenance, de l'Ile des Pins.

Pour plus de renseignements : Marie-Noëlle Lopez, directrice de la Communication – province Sud Tél. 20 31 07

province-sud.nc